

## La Communauté de Communes élabore LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) AVRE LUCE NOYE

## LIVRET EXPLICATIF

Rapport de présentation
Projet d'Aménagement et de Développement Durables
Orientations d'Aménagement et de Programmation
Zonage
Règlement
Annexes



Ailly-sur-Noye / Arvillers / Aubercourt / Aubvillers / Beaucourt-en-Santerre / Berteaucourt-lès-Thennes / Braches / Cayeux-en-Santerre / Chaussoy-Epagny / Chirmont / Cottenchy / Coullemelle / Démuin / Domart-sur-la-Luce / Dommartin / Esclainvillers / Flers-sur-Noye / Folleville / Fouencamps / Fransures / Fresnoy-en-Chaussée / Grivesnes / Guyencourt-sur-Noye / Hailles / Hallivillers / Hangard / Hangest-en-Santerre / Ignaucourt / Jumel / La Faloise / La Neuville-Sire-Bernard / Lawarde-Mauger-l'Hortoy / Le Plessier-Rozainvillers / Le Quesnel / Louvrechy / Mailly-Raineval / Mézières-en-Santerre / Moreuil / Morisel / Quiry-le-Sec / Rogy / Rouvrel / Sauvillers-Mongival / Sourdon / Thennes / Thory / Villers-aux-Érables



## SOMMAIRE

Sommaire	2
Avant-propos	3
LOCALISATION DU TERRITOIRE	4
DESCRIPTION DU PROJET DE P.L.U.I	5
LES ÉTAPES DE LA PROCÉDURE	6
LE RAPPORT DE PRÉSENTATION	7
LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (P.A.D.D.)	9
LES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION (O.A.P.)	10
LE PLAN DE ZONAGE	12
LE RÈGLEMENT	13
LES ANNEXES	15

## AVANT-PROPOS

La Communauté de Communes Avre Luce Noye a décidé d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Il s'agit d'un outil de planification qui permet de fédérer l'intercommunalité par la construction d'un projet de territoire partagé et de le décliner règlementairement pour encadrer son développement.

Les élus ont pour ambition de définir ce document d'urbanisme dans un esprit de co-construction entre les communes et la communauté de communes afin de répondre au mieux aux besoins des populations et permettre également la mise en œuvre de politiques prioritaires que sont le développement de l'offre de logements, la préservation de l'environnement et des paysages, la consommation économe de l'espace, la lutte contre l'étalement urbain, la prise en compte des risques, ...

Cette démarche s'inscrit dans un contexte normatif assez strict qui laisse peu de latitude. Ce travail est important et délicat, car il s'agit de préparer l'avenir du territoire tout en prenant en compte les dispositions réglementaires imposées.